

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en réalisation mécanique, session 2022, dans l'académie d'ORLEANS-TOURS.

Le président de l'Université d'Orléans,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie d'ORLEANS-TOURS, au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en réalisation mécanique, au titre de l'année 2022, dans l'académie d'ORLEANS-TOURS :

Madame RIGAUT Charline, professeure certifiée et assimilée de classe normale, présidente, Université Orléans, Orléans.

Monsieur COLLEVILLE Yannick, assistant ingénieur, vice-président, Université Orléans, Orléans.

Monsieur LOCUFIER Damien, ingénieur d'études de classe normale, expert, Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, Angers.

Monsieur BELLICAUD Benoit, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université d'Orléans, Orléans.

Madame HESPEL Camille, maître de conférences, suppléante, Université d'Orléans, Orléans.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Orléans, le 9 mai 2022

Le Président de l'Université d'Orléans

Eric BLOND